

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Camping de la plage
66470 STE MARIE LA MER

I – CONDITIONS GENERALES

1° Conditions de réservation

Ce contrat est strictement personnel, il ne peut être cédé à 1 tierce personne.
Les réservations d'emplacement se font du samedi au samedi en haute saison.
La réservation est définitive après notre accord et réception des arrhes.
La confirmation de réservation devra être présentée le jour de l'arrivée.
Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.
Tout séjour commencé est dû dans son intégralité.
Le solde du séjour devra être réglé au plus tard la veille du départ.
Les arrivées se font à partir de 13heures, les départs jusqu'à midi au plus tard.

2° En cas d'annulation du séjour

Si l'annulation intervient 1 mois avant la date d'arrivée prévue, les arrhes seront remboursées moins 15,25€ de frais d'annulation.
Passé ce délai les arrhes restent acquises au camping.
En cas de retard les arrhes maintiennent la validité de votre séjour pendant 24heures, passé ce délai et sans nouvelle du client la réservation sera annulée.

3° Règles de sécurité

Toute personne devant séjourner au moins une nuit sur le terrain de camping doit, au préalable, présenter ses pièces d'identités et remplir les formalités exigées.
Aucun mineur non accompagné de ses parents n'est admis à séjourner sur le terrain de camping.

GENERAL TERMS

Camping de la Plage
66470 SAINTE MARIE LA MER

I. GENERAL TERMS

1° Conditions of reservations:

The contract is strictly personal, he cannot be to give in to 1 third person.
The reservations are made from Saturday till Saturday.
The reservation is definitive after our agreement and reception of the deposit.
The confirmation of reservation must be presented the day of the arrival.
No reduction will be granted in case of late arrival or of early(anticipated) departure. Any begun stay is due in its entirety
The payment of the stay must be made the day before the departure
The arrivals are made until 1pm, the departures until 12pm at the latest..

2° Cancellation of the stay :

If the cancellation intervenes 1 month before the planned date of arrival, the deposit will be less paid off 15,25 € of expenses of cancellation.
Spent this deadline the deposit remain acquired in the campsite.
In case of delay the deposit maintain the validity of your stay during 24heures, spent this deadline and without news of the customer the reservation will be cancelled.

3° Safety regulations :

Every person that must stay at least one night on the campsite has to, beforehand, present its identity cards and fill the required formalities.

Les usagers du terrain de camping doivent se soumettre aux contrôles d'identification de l'établissement, par le port obligatoire du bracelet et de l'autocollant du véhicule, afin de faciliter la tâche du personnel chargé de cette mission.

4° Les animaux

Seuls les chiens et les chats sont autorisés à pénétrer et à résider sur le camping. Ils sont tolérés tenus en laisse, sur présentation de leur carnet de vaccination et des documents officiels obligatoires, tenus à jour.
Les chiens de 1ère et 2^{ème} catégorie sont interdits.
Les règles élémentaires d'hygiène et de tranquillité du site doivent être respectées.

5° Installation

La tente, la caravane, le camping car et le matériel y afférant doivent être installés à l'emplacement indiqué, conformément aux directives donnés par le directeur ou son représentant.
Seuls les barbecues électriques ou à gaz avec foyer fermé sont autorisés.

II- CONDITIONS PARTICULIERES

Conditions d'admission

Les groupes : les groupes de plus de 6 personnes ne sont pas admis à séjourner sur le terrain de camping.

Assurance

Le campeur doit être assuré pour sa responsabilité civile et celle de sa famille. Il garde la responsabilité de son installation et de son matériel.

La direction

No minor not accompanied with his(her) parents is admitted staying on the campsite

The users of the campsite have to submit themselves to the controls of identification of the establishment, by the compulsory port of the bracelet and of the sticker of the vehicle, to facilitate the task of the staff loaded this mission.

4° Animals :

Only dogs and cats) are authorized to penetrate and to live on the campsite. They are tolerated kept on a lead, on production of their vaccination certificate and compulsory, kept up to date official documents.
The dogs of 1st and 2nd category are forbidden.
The elementary rules(rulers) of hygiene and tranquillity of the site must be respected

5° Holding and aspect of the installations :

The tent, the caravan, the camper and the additional equipment must be installed in the indicated location, according to the directives given by the manager or his representative.
Only the gas or electric barbecues are authorized.

II - PARTICULAR CONDITIONS :

Conditions of membership

The groups: the groups of more than 6 persons are not admitted staying on the campsite.

Insurance :

The camper must be insured for his civil liability and that of his family. He keeps the responsibility of its installation and its equipment.

The Management